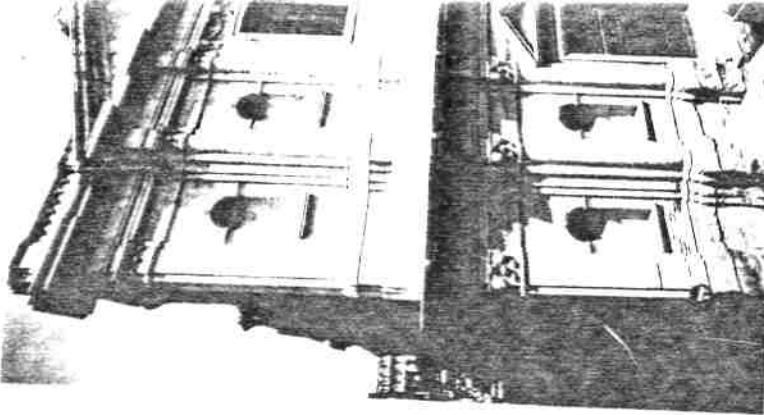


# RENAISSANCE DU VIEUX NIMES

Sites et Monuments  
30 juillet 86



Façade de la chapelle de l'ancien collège des Jésuites (1673-1677).

circulation pourvues d'appuis en fer-  
ronnerie. Son originalité tient à la fa-  
çon très heureuse dont est réalisé un  
décor, où des pilastres, des balustra-  
des, des frontons, des oculi, des  
consolles sculptées et des ferronne-  
ries viennent donner beaucoup d'in-  
terêt à un volume très simple. Elle est  
due aussi à la diversification des élé-  
ments de la couverture voûtée (à pans  
sur l'abside, en coupole sur le carré du  
transept, en coupole sur plan rectan-  
gulaire pour la nef), ainsi qu'à l'éclai-  
rage, qui fait intervenir, outre les  
grandes fenêtres du transept et de la  
façade occidentale, des lanternons  
s'ouvrant au sommet de chacun des  
éléments de la voûte par des baies de  
forme différente. La multiplicité des  
lanternons s'élevant sur la toiture est  
une autre des particularités par les-  
quelles se distingue l'édifice.

Affectée au culte jusqu'en 1883, en  
raison de son appartenance aux di-  
vers établissements scolaires qui ont  
succédé au Collège des Jésuites, puis  
des Frères de la doctrine chrétienne,  
qui avaient remplacé ces derniers en  
1763, l'église avait ensuite servi de  
salle de réunion et elle avait abrité une  
réserve du musée archéologique,  
jusqu'au transfert de celle-ci dans  
un autre local, acquis par la Ville en 1984. Utilisé pour la présentation d'exposi-  
tions, l'édifice a reçu 50 000 visiteurs en six mois.

## LE MUSÉE DU VIEUX NIMES

Construit, pour l'essentiel, de 1682 à 1685, sur les plans d'Alexis de la Feuille de Merville, «l'inspecteur pour le royaume sur les ouvrages du canal de la communication des deux mers et du port de Certe en Languedoc», l'ancien palais épiscopal de Nîmes (1) a été l'objet d'importants aménagements complémentaires à partir de 1759, date avant laquelle le premier étage était encore inhabitable, et même inaccessible. Il comporte un corps de bâtiment principal à trois niveaux avec façades, d'une grande sobriété, ne comportant d'autre décor sculpté que la façade du balcon qui orne le centre de chacune d'elles, et celui de la corniche. À l'intérieur, seul le rez-de-chaussée, qui abrite le musée du Vieux Nîmes créé en 1920 par Henry Bauquier, avec le concours de très nombreux donateurs, a conservé une partie de son décor. Mais celui-ci a été profondément remanié à diverses reprises par ses occupants successifs (siège de l'évêché jusqu'à la

Dans une ville où les monuments romains ont été longtemps les seuls éléments du patrimoine architectural qui paraissaient dignes de retenir l'attention, les années 60 par d'importants projets de rénovation, est l'objet depuis quelques années d'une sollicitude nouvelle qui s'est manifestée par une protection des sites et par l'aménagement de voies piétonnes. La municipalité vient d'obtenir la création d'un secteur sauvegarde et de réouvrir au public la chapelle des Jésuites et le musée du Vieux Nîmes, installé dans l'ancien Évêché.

## LE SECTEUR SAUVEGARDE

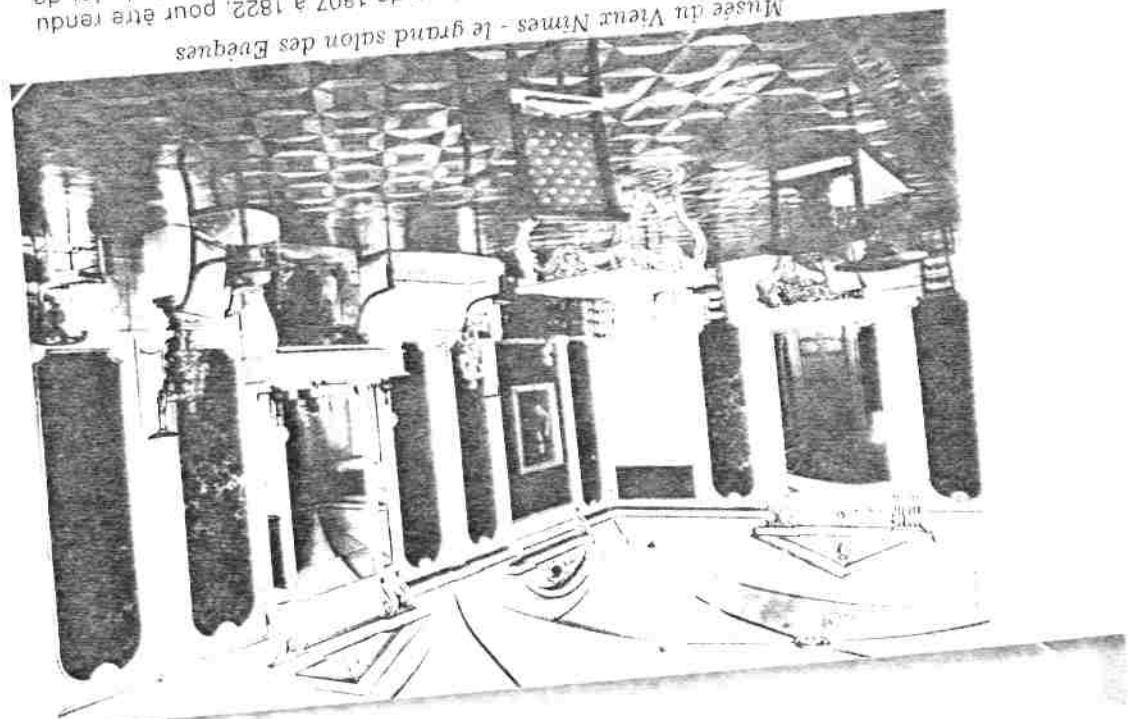
C'est le 1<sup>er</sup> avril 1985 qu'a été créé le secteur sauvegarde de Nîmes, demandé par une délibération du conseil municipal qui a été votée à l'unanimité en septembre 1984. Ce sera le second du département, après celui d'Uzès. Il englobe la totalité du centre ancien de la ville, c'est-à-dire toute la partie de celle-ci qui est délimitée par les boulevards qui ont remplacé l'enceinte médiévale. Dejà des secteurs prioritaires d'intervention ont été choisis, pour lesquels les études préliminaires sont très avancées, et une association du même type que celle qui existe à Bordeaux a été créée, sous le nom de «Renaissance du Vieux Nîmes», pour assurer une liaison entre les concepteurs et les propriétaires d'immeubles et pour informer la population des projets en cours.

## LA CHAPELLE DE L'ANCIEN COLLEGE DES JESUITES

La chapelle de l'ancien collège des Jésuites a été réouverte au public en mai 1985 afin de servir de salle d'exposition, après des travaux de restauration qui avaient commencé peu après le classement de l'édifice parmi les monuments historiques (1973), par une remise en état de la toiture (opération rendue difficile par la complexité de cette partie de l'édifice, qui comporte neuf lanternons), suivie d'une nettoyage et la restauration de la façade, pour réaliser d'une façon exemplaire, et par l'installation d'un éclairage intérieur, la réalisation prochaine de travaux moins urgents, tels que la réfection du dallage et la remise en état des ferronneries.

Construit de 1673 à 1678 sur les plans du Père Mathieu de Mourgues, l'édifice comporte, derrière une façade à ordres superposés, décorée de niches et surmontée d'un fronton, une nef unique flanquée de chapelles latérales, un transept et une abside polygonale, avec des tribunes voûtées et des galeries de

Musée du Vieux Nîmes - le grand salon des Elegances



L'ARE